A Saint-Denis le 23 Aout 2024

OBJET : L'EVICTION DE LA SECTION BASKET-BALL EST CONFIRMEE !

Monsieur le maire,
Monsieur le délégué au sport,
Mesdames et messieurs les élu.e.s,

Nous revenons auprès de vous vous, concernant les activités du club de Basket-Ball de Saint-Denis. Deux courriers ont été adressés à l'attention de la collectivité afin d'alerter sur les propositions d'affectation de créneaux horaires pour la saison 2024/2025. Une alerte fondée sur un ensemble d'engagements écrits, oraux non honorés, sans aucunes informations préalables du club de basket. Une proposition d'affectation de créneaux qui fragilise la qualité de notre pratique et nie la nature des différentes activités. Notre activité allie, le loisir et la compétition. Ces deux logiques nécessitent une prise en compte et des équipements adaptés, comme cela a toujours été le cas par le passé.

Les deux courriers envoyés à tous les élus, au maire et à l'adjoint délégué au sport détaillent, une grande partie des difficultés auxquelles le club a été soumis, depuis quelques années. L'éviction programmée du club de basket-ball du palais des sports, est une décision qui vient se rajouter à cet ensemble de faits arbitraires, avec la volonté de rendre l'exercice de nos activités sur la ville, difficile. Exercice que nous déployons depuis plus de 50 ans sur la ville. Ce qui nous est imposé depuis quelques années est sans précédent. **L'héritage des JOP2024 pour le club de basket-ball, se traduira par une éviction du gymnase qui a vu naître ses activités et son développement. Une éviction minutieusement préparée, profitant de la phase des travaux, usant de mensonges, de mauvaises foi, sans concertation, au profit du club omnisport de l'Avant-Garde et de sa section gymnastique, entre autres.**

En effet, nous avons reçu un courrier du maire adjoint délégué au sport le 21 aout dernier. Nous avons d'abord pensé que ce n'était pas une réponse aux deux courriers envoyé le 25 juillet et la relance faite le 14 aout 2024, tant le contenu était éloigné de nos remarques et peu argumenté. Le courrier reçu affirme :

> Je réfute toute volonté d'évincer la section du Palais des Sports et tiens ici à vous rappeler l'ambition première portée par l'équipe municipale en matière de politique sportive : du sport pour toutes et tous dans tous les quartiers de la ville.
>
> Depuis quatre ans, c'est ce projet qui est porté et qui a permis d'obtenir davantage de surfaces de pratique sportive grâce aux conventions signées avec le conseil départemental et le lycée Jean-Baptiste de La Salle.

Annexe : courrier de l'adjoint aux maires / Echanges courrier du 25 juillet 2026

Malheureusement, comme nous avons pu le démontrer à travers les deux courriers envoyés et les alertes par emails ; l'éviction du club de basket-ball du palais des sports est bien réel, malgré le « je réfute » du maire adjoint. Le rappel de l'ambition de la collectivité en matière de politique sportive, n'y change rien. Le club de basket-ball participative à l'atteinte de ces ambitions depuis de nombreuses années en développant des activités à destination des enfants et des adultes, mixte, en liant loisir et compétitions. Nous ambitionnons de déployer nos activités sur l'ensemble de la ville, dans la mesure de nos moyens, en fonction des affectations horaires octroyées par la collectivité.

Notre club a uniquement eu le redéploiement de ces activités sur d'autres équipements (JBS et Paul Eluard) dans le cadre de la fermeture pour travaux du palais des sports avec l'engagement pris par la collectivité de réaffecter les créneaux à la section à la fin des travaux et des JOP2024. Cela n'a pas été le cas et la collectivité le reconnait indirectement avec le courrier du 21 aout 2024.

<u>Le courrier poursuit en affirmant :</u>

> En héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'ambition est également de développer de nouvelles pratiques non existantes sur le territoire afin de diversifier encore plus le panel de sport représentés à Saint-Denis avec une volonté forte d'augmenter la pratique féminine.

<u>Ce que nous savons de manière factuelle, c'est que l'héritage pour le club de basket-ball sera :</u>

- **de passer de 33H30 à 8h, soit une perte de 25h sur le site du palais des sports**, qui malgré quelques difficultés, reste un site adapté à la pratique du basket-ball,
- de développer ses activités sur deux équipements (JBS et Paul Eluard) en particulier inadapté pour la pratique en compétition (sans un minimum de travaux), qui rencontrent des difficultés de fonctionnements avec des volumes horaires de pratiques, soumis à l'arbitraire et aux besoins fluctuants du lycée Paul Eluard et de l'établissement privé JBS. Une situation qui impacte le volume horaire consacré à nos activités. C'est une perte de 8 % du volume horaire sur la saison 2023/2024.
- Dégradation des conditions de pratiques pour nos adhérents avec des travaux non réalisés, des paniers démontés et non remplacés (site de Paul Eluard)
- L'incapacité pour les familles d'assister aux séances pour celles qui le souhaitent aux activités de leur enfant sur le site de JBS,
- L'absence de lieu de stockage sécurisé sur le site de Paul Eluard,
- Risque sur le développement des activités basket-ball sur la ville,
- Une impossibilité d'organiser des stages, d'accueillir des évènements sportifs autour du basket-ball.

<u>Il est rappelé dans le même courrier que :</u>

> Le Palais des sports pourra ainsi accueillir de nouvelles activités mais également de grands évènements.

Sans que jamais ne soit précisé les activités nouvelles pressenties tous comme les grands évènements en prévisions, le courrier poursuit son satisfecit sans remise en cause des choix malgré leurs incohérences.

L**e courrier juge même inutile de préciser que les créneaux initialement occupés par le club de basket-ball, le seront désormais par la section gymnastique du club Omnisport de l'Avant-Garde, pour les catégories Enfants (Poussines débutantes, compétition) pour : 8,5 heures ; Jeunesses (débutant, compétition) pour : 7 heures. Soit un total de 15,5 heures**. La section gymnastique de l'Avant-Garde, poursuivra néanmoins ses activités pour 4,5 heures sur son site, situé à quelques mètres du Palais des Sports. Le courrier reçu, confirme l'absence totale de transparence, de concertation, pourtant utile en pareil situation. Ces activités ne pouvaient-ils pas être accueillies totalement ou partiellement sur d'autres sites ? **Nous rappelons que seuls deux sites sont homologués pour l'activité basket-ball en compétition : le Palais des sports et Irène Popard.**

> Les matchs de compétition de la section basket pourront naturellement être accueilli au Palais des Sports. Je vous invite à vous rapprocher de la direction des sports pour leur faire part dès que possible de votre planning de matchs.

Le courrier laisse néanmoins au club de basket-ball, la possibilité de jouer ses matchs officiels au sein du palais des sports, tout en lui accordant que 8 heures de pratiques sur le même site, sur des jours et horaires incompatibles pour la compétition. Les créneaux laissés au palais sont des créneaux d'appoints et dérogent à toutes cohérences (en effet les créneaux de compétition fonctionnent par paire de jour sans compter les week-end). A croire que la collectivité et sa direction des sports ignorent la nature des activités du club de basket-ball.

Vous l'aurez compris, il n'est pas de notre responsabilité, en tant que club de basket-ball de définir les orientations de la ville en matière de politique sportive. Nous nous contentons juste ici d'apprécier, ces orientations et leurs impacts sur notre discipline. Force est de constater qu'au-delà des grandes déclarations ; les orientations fragilisent nos activités, dégradent nos conditions de pratique bien que ne réduisant pas le volume de nos activités sur la ville en matière d'affectations de créneaux. Si l'ambition était de renforcer nos activités, cela ce serait traduit par une augmentation de l'offre sur la partie sud de la ville, tout en préservant la partie nord, avec un accompagnement financier à la hauteur de l'ambition. Ce qui n'est pas le cas. Les créneaux arbitrairement affectés au club omnisport de l'Avant-Garde, le sont au détriment du SDUS et de ses sections sportives, avec un mépris renouvelé.

<u>En conclusion, le courrier confirme :</u>

- **Une mise à l'écart (sans l'écrire comme cela est souvent le cas, mais visible) du club de basket-ball du palais des sports rénové. Le club de basket-ball passe de 33H30 (sans compter les 3H30 du samedi avant 2020) avant travaux à 8 heures sur le site du palais des sports en 2024/2025.**
- **que la collectivité n'a fait aucune concertation préalable avec le club de basket-ball (et ne prévoit pas d'en faire) comme cela a été fait pour d'autres clubs et contrairement à ce qui a été affirmé par l'élu déléguée au sport, dans un courrier adressé aux acteurs sports en 2023.**
- **Que tous les propos, écrits rassurants étaient un leurre et que nous avions raisons de nous méfier,**
- **Que l'engagement à minima sur un retour de 60% des activités basket-Ball sur le site du palais des sports était un mensonge et ne se fera pas,**
- Le maintien des activités basket-ball sur deux sites problématiques dans leur fonctionnement (JBS en particulier),

Malgré ces choix arbitraires, que nous dénonçons et continuerons à dénoncer à chaque fois que cela sera nécessaire ; nous mettrons tout en œuvre afin de réduire les contraintes auxquelles seront soumis à nouveau nos adhérents. Nous continuerons à développer les partenariats nécessaires afin de permettre à un grand nombre de dionysien.n.e.s d'accéder à la pratique du basket-ball, comme nous l'avons toujours fait en dépit des difficultés imposées et rencontrées. Nous continuerons à maintenir une vigilance sur nos activités ; car nous avons le sentiment que la collectivité poursuivra sa logique de mise en difficulté de nos activités à chaque fois que cela lui sera possible. Cette nouvelle décision, nous l'enseigne. Comme nous l'avons toujours fait, nous répondrons à toutes les sollicitations, partenariats avec la collectivité dans l'intérêt de nos adhérents et notre discipline. Nous continuerons à répondre aux différents appels à projets sur le territoire, malgré l'absence de soutien financier sur projet et l'absence d'indication objective des motifs de refus, depuis 4 ans.

Le bureau et entraineurs bénévoles du club de basket-ball se tiennent à votre entière disposition pour répondre si besoin à l'ensemble de vos questionnements, sur nos activités et les projets.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, monsieur le maire adjoint, mesdames et messieurs les élu.e.s nos salutations distinguées.

Le bureau du club de Basket-Ball de Saint-Denis

Annexe : courrier de l'adjoint aux maires / Echanges courrier du 25 juillet 2026

Mairie de Saint-Denis
Direction des Sports
Affaire suivie par :
Lynda Ihaddaden
lynda.ihaddaden@ville-saint-denis.fr
Tél : 01 49 33 66 49
Réf : NL/24-76

Boîte postale 269
93205 Saint-Denis
cedex
TÉLÉPHONE :
01 49 33 66 66
TÉLÉCOPIE :
01 49 33 69 69
SITE INTERNET :
www.ville-saint-denis.fr

Saint-Denis, le 21/08/2024

SAINT-DENIS UNION SPORTS
Monsieur Thibaut RETHORE-JNIENE
2 boulevard Anatole France
93200 SAINT-DENIS

Objet : Créneaux de la section basket saison 24/25

Monsieur le Président,

J'attire votre attention sur les échanges intervenus par mail du 25 juillet 2024 entre les services municipaux et la section basket du SDUS ci-annexés.

Je réfute toute volonté d'évincer la section du Palais des Sports et tiens ici à vous rappeler l'ambition première portée par l'équipe municipale en matière de politique sportive : du sport pour toutes et tous dans tous les quartiers de la ville.

Depuis quatre ans, c'est ce projet qui est porté et qui a permis d'obtenir davantage de surfaces de pratique sportive grâce aux conventions signées avec le conseil départemental et le lycée Jean-Baptiste de La Salle.

Les décisions prises quant à l'utilisation des créneaux associatifs sur l'ensemble des équipements sportifs de la ville visent à permettre à la population dionysienne de bénéficier d'une multitude d'offre d'activités dans plusieurs quartiers de la ville afin de favoriser la pratique sportive à proximité de son domicile ou lieu de travail.

En héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'ambition est également de développer de nouvelles pratiques non existantes sur le territoire afin de diversifier encore plus le panel de sport représentés à Saint-Denis avec une volonté forte d'augmenter la pratique féminine.

Le Palais des sports pourra ainsi accueillir de nouvelles activités mais également de grands évènements.

Les matchs de compétition de la section basket pourront naturellement être accueilli au Palais des Sports. Je vous invite à vous rapprocher de la direction des sports pour leur faire part dès que possible de votre planning de matchs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire
Et par délégation
[illegible] BELLAOUI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · MAIRIE DE SAINT-DENIS · 211 · LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

Saint Denis

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

.

Annexe : courrier de l'adjoint aux maires / Echanges courrier du 25 juillet 2026